



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2025

COMMUNE DE MIEUSSY

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2025 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. **(RPQS rédigé par la CCMG et présenté aux élus de la CCMG suite au transfert de compétence au 1er janvier 2026)**

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	2
1. LE TERRITOIRE DESSERVI	2
2. GESTION DES ABONNÉS	2
2.1 NOMBRE D'ABONNES	2
2.2 REGLEMENT D'EAU POTABLE	2
CHAPITRE II : CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
3. EAU BRUTES	3
3.1 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU	3
4. EAUX TRAITEES	3
4.1 BILAN DES VOLUMES MIS EN OEUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE	3
4.2 PRODUCTION	4
4.3 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE	5
4.4 AUTRES VOLUMES	5
4.5 VOLUME CONSOMME AUTORISE	6
5. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)	6
6. INTERVENTIONS 2025	6
6.1 TRAVAUX NEUFS	6
6.2 ENTRETIEN	6
CHAPITRE III : INDICATEURS FINANCIERS	8
7. MODALITES DE TARIFICATION	8
8. FACTURE D'EAU TYPE	8
9. TARIFS ANNEXES	9
10. RECETTES	9
11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025	10
12. STRUCTURE DE LA DETTE	13
CHAPITRE IV : INDICATEURS DE PERFORMANCE	14
13. QUALITE DE L'EAU	14
14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX	15
15. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU	16
15.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	16
15.2 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON-COMPTES	16
15.3 INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU	17
15.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE	17
15.5 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES	17
16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	19

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

En 2025, la commune de Mieussy était compétente en matière d'eau potable (production et distribution). Le service eau potable était exploité en régie par le service eau assainissement de la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la compétence eau potable a été transférée à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG).

2. GESTION DES ABONNÉS

2.1 NOMBRE D'ABONNES

Le service public d'eau potable dessert **1 260 abonnés** au 31/12/2025 :

Evolution des abonnés Eau potable			
Commune	2023	2024	2025
Mieussy	-	-	1 260

Le nombre d'unités logements est le suivant :

Nombre d'unités logements par commune				
Commune	2022	2023	2024	2025
Mieussy	-	-	-	1 508

2.2 REGLEMENT D'EAU POTABLE

Le règlement du service communal d'eau potable a été validé par délibération de la commune de Mieussy le 13 avril 2013.

Il définit les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'eau potable, les relations entre l'exploitant et l'abonné du service et les obligations de la collectivité et des usagers en matière d'entretien et de contrôle des équipements concernés.

CHAPITRE II : CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

3. EAU BRUTES

3.1 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU

Le territoire communal comptabilise 6 ressources.

Commune	Sites de la Ressource
MIEUSSY	Crassy
	Gochettaz
	Encrenaz
	La Ramaz
	Matringes
	Pegnat

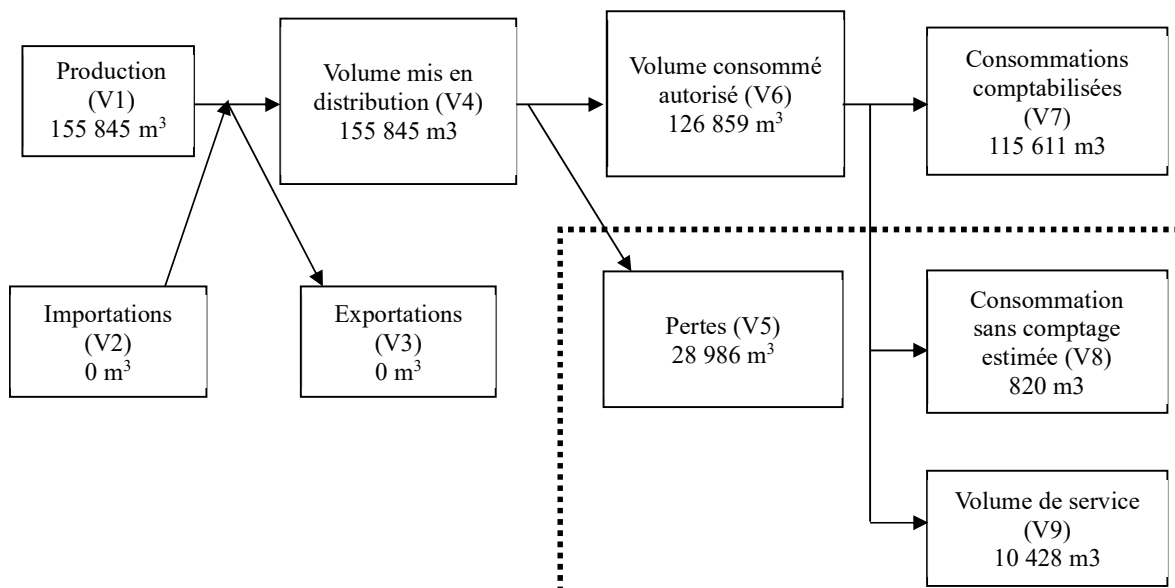
Le service public d'eau potable a prélevé **172 736 m³** pour l'exercice 2025 (185 102 m³ pour l'exercice 2024 -7.1%).

Sites de la Ressource	Volume prélevé durant l'exercice 2024 en m3	Volume prélevé durant l'exercice 2025 en m3	Variation en % N/N-1
Crassy	4 396	2 559	-41.78%
Gochettaz	34 463	38 533	11.80%
Encrenaz	5 717	11 133	81.63%
La Ramaz	8 740	9 737	11.40%
Matringes	92 744	76 998	-17.16%
Pegnat	39 042	33 776	-13.48%
Total	185 102	172 736	-7.1%

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

4. EAUX TRAITEES

4.1 BILAN DES VOLUMES MIS EN OEUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE



4.2 PRODUCTION

Le territoire communal comptabilise **17 réservoirs**. Pour une capacité totale de **2 210 m³**.

Commune	Sites du Réservoir	Volume utile (m³)
MIEUSSY	Réservoir Déchamp	200
	Réservoir La Mouille	200
	Réservoir La Pose	100
	Réservoir Ivoray	100
	Réservoir La Grange	20
	Réservoir Messy	15
	Réservoir Pegnat	300
	Réservoir La Ramaz	300
	Réservoir La Praz	150
	Réservoir Chef-Lieu	100
	Réservoir Encrenaz	500
	Réservoir Les Mouilles	50
	Réservoir Quincy	75
	Réservoir Jourdy	20
	Réservoir Les Beules	40
	Réservoir Vérage	5
	Réservoir Roche Palud	35
Total		2 210

Le territoire communal comptabilise les installations de pompage / relevage suivantes :

Commune	Sites
MIEUSSY	Pompage vers la Mouille (dans réservoir Déchamp)

	Surpresseur la Mouille pour hameau de la Mouille (dans réservoir la Mouille)
	Pompage vers Ivoray (dans réservoir la Pose)
	Pompage vers réservoir Roche Pallud (sur réseau distribution la Ramaz)
	Pompage vers réservoir Pegnat (dans réservoir de Messy)
	Pompage vers réservoir Jourdy (sur réseau distribution Grange)
	Surpresseur Pegnat pour hameau de Pegnat
	Surpresseur La Praz pour hameau Bieugey

Tous les réservoirs de la commune sont équipés de dispositifs de traitement, variant suivant les sites :

- Réservoir de Déchamp : filtre à sable + UV + chloration + unité mobile ultrafiltration VEOLIA
- Réservoir la Grange : filtre à poche + UV + chloration
- Réservoir de Pegnat : UV
- Réservoir de la Ramaz : UV
- Réservoir de l'Encrenaz : chloration
- Réservoir de Verage : chloration

155 845 m³ d'eau potable ont été mis en distribution pour l'exercice 2025 (168 793 m³ pour l'exercice 2024 ce qui représente 2.77 % par rapport à 2024).

Volumes mis en distribution (m3)				
	2023	2024	2025	N/N-1 (%)
Volume vendu à d'autres services	0	0	0	0
Total des volumes produits	198 451	168 793	155 845	-7.67%
Total des volumes mis en distribution	198 451	168 793	155 845	-7.67%

4.3 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

	Volumes comptabilisés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes comptabilisés durant l'exercice 2024 en m ³	Volumes comptabilisés durant l'exercice 2025 en m3	Variation en % N/N-1
Volumes comptabilisées (V7)	115 602	107 903	115 611	7.14%

4.4 AUTRES VOLUMES

	Exercice 2023 m ³ /an	Exercice 2024 m ³ /an	Exercice 2025 m3/an	Variation en % N/N-1
Volume consommation sans comptage (V8)	0	0	820	-
Volume de service (V9)	10 565	10 641	10 468	-1.62%

4.5 VOLUME CONSOMME AUTORISE

	Exercice 2023 m³/an	Exercice 2024 m³/an	Exercice 2025 m³/an	Variation en % N/N-1
Volume consommé autorisé (V6)	126 167	118 544	126 859	7.014%

Les volumes consommés autorisés V6 correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés V7 (volumes vendus) : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés.
- Volumes consommés sans comptage V8 : ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- Volumes de service du réseau V9 : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

5. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable (canalisations de distribution) est de **59.179 km** au 31/12/2025 (3.059 km de canalisation d'adduction).

6. INTERVENTIONS 2025

6.1 TRAVAUX NEUFS

Les investissements (études et travaux) réalisés en 2025 par la commune de Mieussy sont présentés ci-dessous :

Nature des études et travaux (extension / renouvellement / dévoisement)	Descriptif et Adresse	Commune	Linéaire concerné
Dévoisement	Dévoisement conduite Matringes		100 ml
Extension	Réseau Quincy		60 ml
Traitement	Construction d'une unité d'ultrafiltration au réservoir de Déchamp		-

6.2 ENTRETIEN

Les principales opérations de maintenance réalisées en 2025 par la commune de Mieussy sont présentées dans le tableau suivant :

Principales interventions sur le réseau de distribution		
Indicateur	Type d'intervention	2025
Compteurs abonnés	Renouvellement	40

Branchements		
Branchements	Créés	16
Branchements	Renouvelés	-
Fuites		
Fuite sur compteur	Réparations fuites	12
Fuite sur équipement	Réparations fuites	0
Fuite sur branchement	Réparations fuites	7
Fuite sur canalisation	Réparations fuites	23
Maintenance équipements et ouvrages		
Réservoirs	Lavage	17
Poteaux incendie		
Poteaux incendie	Contrôle et entretien	42

Fuites			
Type d'intervention	2023	2024	2025
Fuites localisées et réparées	-	-	42
Indice Linéaire de Pertes (m3/j/km)	-	-	1.3

CHAPITRE III : INDICATEURS FINANCIERS

7. MODALITES DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2025 sont ceux fixés par délibérations du 27 juillet 2023.

Les tarifs applicables aux 01/01/2026 sont ceux fixés par délibérations CCMG du 7 janvier 2026 (transfert de la compétence eau potable à la CCMG le 1^{er} janvier 2026). Le tarif dégressif par tranches a été supprimé à compter du 1er janvier 2026.

Commune	Tarifs	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026
Part de la collectivité			
Mieussy	Part fixe (€ HT/an)	136.33 €	136.33 €
	Part proportionnelle (€ HT/m³) de 0 à 100 m3	2.24	2.24
	Part proportionnelle (€ HT/m³) de 101 à 120 m3	1.82	
Taxes et redevances			
Taux de TVA		5,5 %	5,5 %
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)		0 €/m3	0 €/m3
Consommation d'eau Potable		0,43 €/m3	0,39 €/m3
Contre-valeur redevance performance eau potable		0,01 €/m3	0,0363 €/m3

8. FACTURE D'EAU TYPE

Les tarifs applicables au 01/01/2025 et au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont de :

- 3.92 € TTC/m³ au 01/01/2025
- 4.01 € TTC/m³ au 01/01/2026

Pour les particuliers, en 2025, 1 facture par an est émise en septembre sur la consommation de juin n-1 à juin n.

Les tarifs applicables au 01/01/2025 et au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2025 en €	Au 01/01/2026 en €	Variation en % N/N-1
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	136.33	136.33	0 %
Part proportionnelle	260.4	268.8	3.22 %
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	393.73	405.13	2.89 %
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0	0	0
Redevance performance eau potable (Agence de l'Eau)	1.2	4.356	263%
Consommation d'eau Potable (Agence de l'Eau)	51.6	46.8	-9.3%
TVA	24.55	25.09	2.19%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	77.35	76.246	-1.42%
Total TTC	471.08	481.376	2.18%
Prix TTC au m³	3.92	4.01	2.2%

Les volumes facturés au titre de l'année 2025 sont de 114 261 m³/an.

Les consommations comptabilisées (V7) sont de 115 611 m³ en 2025. En prenant en compte les volumes d'eau potable livrés gratuitement avec compteur (volumes écrêtés loi Warsman, gestes commerciaux...) de 1 350 m³, les volumes facturés en 2025 sont de 114 261 m³.

Le tarif dégressif par tranches a été supprimé à compter du 1er janvier 2026 (*préconisation du Conseil Economique Social et Environnemental de supprimer progressivement la tarification dégressive d'ici le 1er janvier 2030 parce qu'elle n'incite pas à la sobriété*) ce qui explique l'augmentation de tarif au 01/01/26.

9. TARIFS ANNEXES

Un tarif vert applicable aux agriculteurs disposant d'un compteur spécifique pour leur exploitation (compteurs "verts" dédiés pour l'eau à usage non domestique agricole (abreuvement, arrosage) a été instauré à compter du 1^{er} janvier 2026 la délibération CCMG du 7 janvier 2026 (transfert de la compétence eau potable à la CCMG le 1er janvier 2026).

10. RECETTES

Recettes de la collectivité :

	Exercice 2024	Exercice 2025
<i>Recettes de facturation (redevance eau potable)</i>	439 976.88 €	443 565,31 €
<i>Travaux de branchement</i>	8 979.71 €	15 213,86 €
Total des recettes	448 956.59 €	458 779.17 €

11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2025	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	635 199.61 €
Recettes	663 180.04 €
Résultat de fonctionnement reporté	11 552.30 €
Résultat de clôture de fonctionnement	27 980.43 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	566 449.02 €
Recettes	1 185 521.08 €
Résultats d'investissement reporté	-319 509.13 €
Résultat de clôture d'investissement	619 072.06 €
EXCEDENT DE CLOTURE FINAL	339 095.66 €

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	150 400,00	129 118,78	0,00	0,00	21 281,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	96 222,90	0,00	0,00	3 777,10
014	Atténuations de produits	47 000,00	41 347,00	0,00	0,00	5 653,00
65	Autres charges de gestion courante	158 000,00	144 733,74	0,00	0,00	13 266,26
Total des dépenses de gestion courante		455 400,00	411 422,42	0,00	0,00	43 977,58
66	Charges financières	39 000,00	36 237,35	0,00	0,00	2 762,65
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	614,46	0,00	0,00	2 385,54
68	Dotations aux provisions et dépréciations(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		497 400,00	448 274,23	0,00	0,00	49 125,77
023	Virement à la section d'investissement	652,30				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	272 500,00	186 925,38			85 574,62
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		273 152,30	186 925,38			86 226,92
TOTAL		770 552,30	635 199,61	0,00	0,00	135 352,69
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	701 500,00	657 815,26	0,00	0,00	43 684,74
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion courante		702 500,00	657 815,26	0,00	0,00	44 684,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	5 364,78	0,00	0,00	-1 864,78
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		706 000,00	663 180,04	0,00	0,00	42 819,96
042	Opérat* ordre transfert entre sections	53 000,00	0,00			53 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		53 000,00	0,00			53 000,00
TOTAL		759 000,00	663 180,04	0,00	0,00	95 819,96
Pour information		11 552,30				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles	108 683,02	22 040,95	0,00	86 642,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 339 526,26	345 043,10	0,00	994 483,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 513 209,28	367 084,05	0,00	1 146 125,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 032,00	10 031,04	0,00	0,96
16	Emprunts et dettes assimilées	220 099,00	189 333,93	0,00	30 765,07
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	28 100,00			
	Total des dépenses financières	258 231,00	199 364,97	0,00	58 866,03
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 771 440,28	566 449,02	0,00	1 204 991,26
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	53 000,00	0,00		53 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	53 000,00	0,00		53 000,00
	TOTAL	1 824 440,28	566 449,02	0,00	1 257 991,26
	Pour information	319 509,13			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	515 624,00	343 424,00	0,00	172 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 006 732,00	306 732,20	0,00	699 999,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 131,00	20 129,39	0,00	1,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 542 487,00	670 285,59	0,00	872 201,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	328 310,11	328 310,11	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	328 310,11	328 310,11	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 870 797,11	998 595,70	0,00	872 201,41
021	Virement de la section d'exploitation (2)	652,30			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	272 500,00	185 925,38		85 574,62
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	273 152,30	186 925,38		86 228,92
	TOTAL	2 143 949,41	1 185 521,08	0,00	958 428,33

12. STRUCTURE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2025, la dette du budget eau potable/assainissement de la commune de Mieussy s'élève à 703 728.64 € (887 854.11€ au 31/12/2024).

CHAPITRE IV : INDICATEURS DE PERFORMANCE

13. QUALITE DE L'EAU

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2022	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2024	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2024	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2025	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2025
Microbiologie	50	6	51	7	48	3
Paramètres physico-chimiques	50	0	51	1	48	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2023	Taux de conformité exercice 2024	Taux de conformité exercice 2025
Microbiologie (P101.1)	88	86.27	93.75 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100	98.03	100 %

Le tableau ci-dessus contient les indicateurs représentant les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie.

Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Pour 2025, 3 analyses ARS sur les 48 réalisées ont révélé une non-conformité aux limites de qualité bactériologiques :

- 1 sur le réseau Mieussy LaPraz
- 1 sur le réseau Mieussy Encrenaz
- 1 sur le réseau Mieussy Vérage

14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		83%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	0

VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	61

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour l'année 2025 est de **61** (15 en 2024).

15. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU

15.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
Rendement du réseau	63	70.2%	81 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	-	-	5.35
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau	-	-	66.17 %

15.2 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON-COMPTES

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2025, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **1.9 m³/j/km**.

15.3 INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2025, l'indice linéaire des pertes est de **1.3 m³/j/km** (1.4 en 2024).

15.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025	5 dernières années
Linéaire renouvelé en km	1.215	0.235	0.040	0.083	0.16	1.733 km

Au cours des 5 dernières années, **1.733 km** de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2025, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,58%** (0.5% en 2024).

15.5 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)

100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application
------	---

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
06555X0045	MIEUSSY-PEGNAT	MIEUSSY	80 %
BSS001RKMA	MIEUSSY-CRASSY	MIEUSSY	80 %
06556X0015	MIEUSSY-LA RAMAZ	MIEUSSY	80 %
06555X0043	MIEUSSY-ENCRENAZ	MIEUSSY	80 %
06555X0047	MIEUSSY-MATRINGS-DECHAMP	MIEUSSY	80 %
06555X0044	MIEUSSY-GOCHETTAZ	MIEUSSY	80 %

Pour l'année 2025, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80 %**.

Les 6 ressources disposent d'un arrêté préfectoral notifié, les terrains sont acquis, les servitudes sont mises en place et les travaux sont terminés.

16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2024	Exercice 2025
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	2 587	2 592
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	3.92 (01/01/25)	4.01 (01/01/26)
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	86.3%	97.92%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	98%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	15	61
P104.3	Rendement du réseau de distribution	70.2%	81%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1.7	1.9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1.4	1.3
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.5%	0.58%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0.0455